

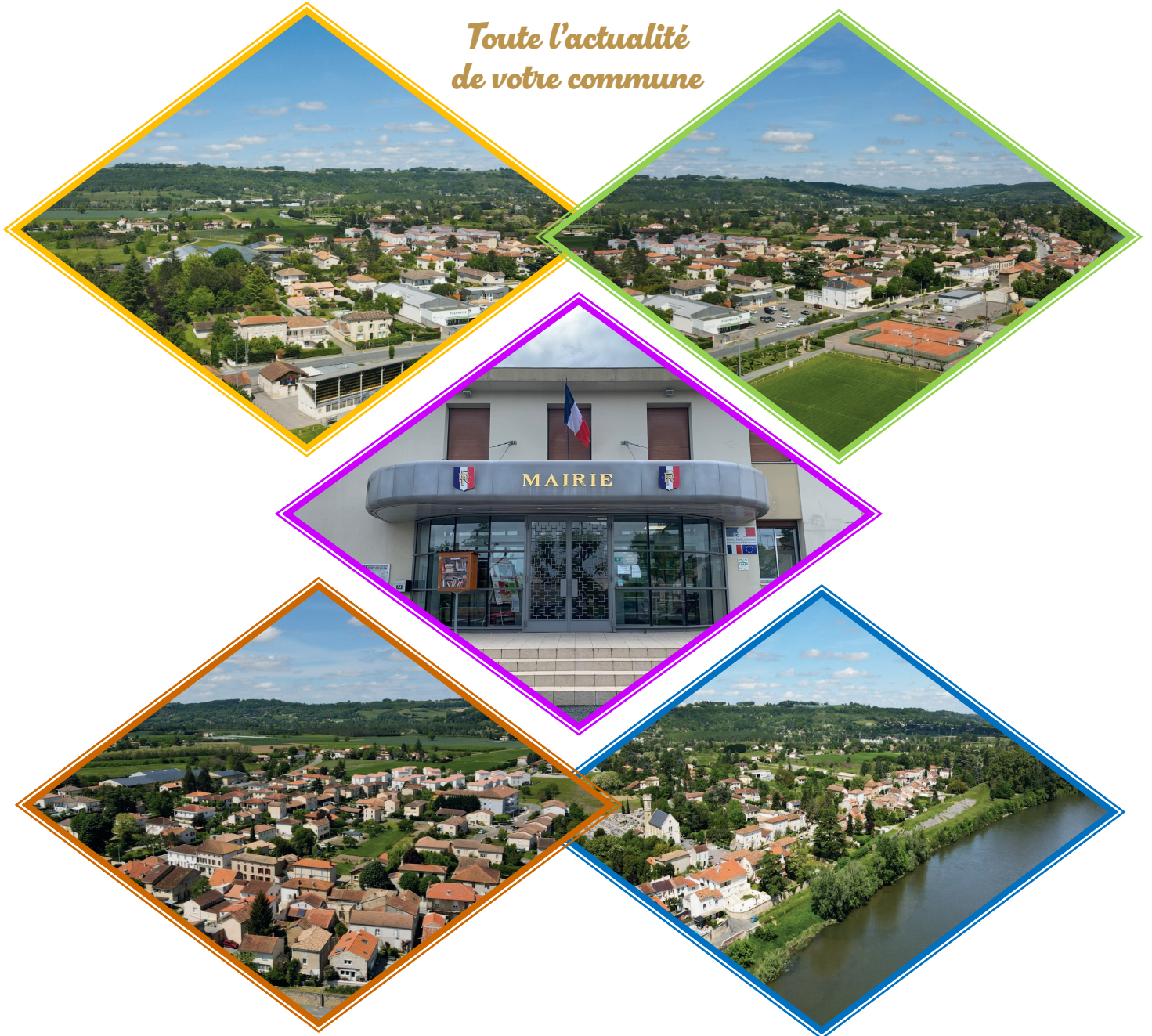


Colayrac-Saint Cirq

So que l'home lu donno, la terro sat li tourna

Lettre du Maire n°8 - Novembre 2023

*Toute l'actualité
de votre commune*



WWW.COLAYRAC-SAINT-CIRQ.FR



Chères Colayracaises, chers Colayracais,

Je suis heureux, ainsi que toute notre équipe municipale, élus et collaborateurs se joignant à moi, de vous retrouver en cette fin d'année, afin de vous apporter les nouvelles fraîches de notre activité municipale.

Certains travaux vont se terminer, tels que le Barreau de CAMELAT, livré et inauguré le 30 Mars 2024, et l'ouvrage de sécurisation automobile, devant le beau Commerce Multi Services développé par la famille Ferland, destiné à ralentir la circulation dans la traversée du bourg.

Vous avez pu voir, en passant devant la Mairie, que les travaux d'extension nécessaire du cimetière du bourg avancent à grands pas et seront complétés par des plantations de nombreux arbres et arbustes.

Ces derniers viendront tenir compagnie à celui planté par nos ados le 24 novembre pendant cette Journée de l'Arbre !

Je tiens à rappeler qu'un seul arbre adulte développé permet de baisser la température ambiante d'environ 30%, et que leur présence permet d'éviter l'achat et l'énergie nécessaire à un climatiseur ...

Nos deux gros projets progressent aussi :

- La future Maison de santé médicale, dont les plans viennent de nous être livrés par le Cabinet d'architecte François de la SERRE, verra son permis de construire déposé en début d'année prochaine.
- Le lotissement, "Caillou, Grangéa, Laboulbène", pour ceux qui le souhaitent vont pouvoir réserver un terrain auprès de la SEM 47, qui va se charger de la commercialisation des 187 lots, à urbaniser, dans les mois à venir.

Les parents d'élèves, les collaboratrices de notre crèche LA FARANDOLE, mon adjoint Raoul et toute notre équipe, peuvent se réjouir des décisions prudenales qui viennent, après l'appel interjeté par madame la Directrice, décider en faveur de la crèche, et lui assurer ainsi une belle continuité.

Nous devons aussi vous alerter, concernant les dépôts sauvages de déchets, qui gâchent les paysages et salissent les trottoirs et voiries, en rappelant qu'un mégot de cigarette mettra 5 ans avant de disparaître dans la nature, et 450 ans pour un sac plastique !

Faites un geste pour notre nature, et nos enfants, qui vont en hériter SVP.

Enfin, un dernier mot pour féliciter toutes et tous les bénévoles des 4 clubs sportifs colayracais et de la Mairie, qui ont permis que cette 5^{ème} édition des "JEUD'ines en Musique DE GARONNE" devienne un évènement incontournable de l'été Lot-et-Garonnais, avec des soirées qui ont dépassé les 1 000 visiteurs.

Chaque association recevra un intéressement aux bénéfices de 3 500 EUROS pour cette magnifique saison.

Il nous reste, à toute mon équipe municipale et moi, élus et salariés, de vous souhaiter un BEL HIVER, au coin de la cheminée ou au soleil .

Bien à vous toutes et tous,

Pascal de SERMET
Maire,

Vice-président de l'Agglomération d'AGEN,
PDG de la SEM AVERGIES,
Vice-président de Territoires d'Énergie 47

En 2024, le recensement à la population se déroulera sur la commune de Colayrac-Saint Cirq du 18 janvier au 17 février.



Répondre au recensement c'est utile pour tous !



Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION N°21/2023 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS :

COMMUNE : COLAYRAC-SAINT CIRQ

Liste des délégués et suppléants élus représentant la commune de Colayrac-Saint Cirq pour l'élection des sénateurs

M. de SERMET de TOURNEFORT Pascal	Délégué titulaire	Mme LIRIA Orlane	Suppléante
Mme THEPAUT Annie	Déléguée titulaire	M. BANOS Jérémy	Suppléant
M. DULIN Claude	Délégué titulaire	Mme MAZZACATO Marine	Suppléante
Mme CAZAU Charlène	Déléguée titulaire	M. ANTONIOLI Jean-Pierre	Suppléant
M. BAUVY Michel	Délégué titulaire		
Mme CAMINADE Magali	Déléguée titulaire		
M. DUJARDIN Frédéric	Délégué titulaire		

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2023

I – CONVENTION AVEC LA "JIL BASKET" POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ÉDUCATEUR SPORTIF

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

1°) d'accepter le principe de la mise à disposition d'un éducateur sportif par l'association JIL Colayrac Basket pour des interventions au sein de l'ALSH de Colayrac-Saint Cirq pendant les mercredis et les vacances scolaires pour une participation annuelle de 8 687 euros correspondant à 511 heures de septembre 2023 à août 2024.

II – AGGLO D'AGEN : PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS (POPAC)

Monsieur le Maire présente au Conseil le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) qui permet d'accompagner les copropriétés qui le souhaitent et qui en ont besoin dans leur gestion administrative, technique et juridique afin d'éviter des difficultés importantes pouvant causer leur dégradation et nécessitant des interventions plus lourdes et onéreuses.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de la participation de la commune au POPAC de l'Agglomération d'Agen
- d'accepter la participation financière communale en cas d'actions individuelles sur la commune (Diagnostic multicritères 1 125 € accompagnement aux premières difficultés 800 €)

III – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : RÉVISION ALLÉGÉE N°3 – CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- du projet de révision allégée n°3 du PLUi de l'Agglomération d'Agen et plus précisément de la modification du zonage sur Colayrac-Saint Cirq et de l'OAP du secteur de Caillaou – Grangéa – Laboulbène.

IV – RESTAURATION SCOLAIRE : PROTOCOLE D'ACCORD POUR LE VERSEMENT A LA SOCIÉTÉ ELRES (FILIALE ELIOR) D'UNE INDEMNITÉ SUR LE FONDEMENT DE LA THÉORIE DE L'IMPRÉVISION

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter le principe de l'indemnisation de la société ELRES fournisseur des repas de nos cantines scolaires.

V – BUDGET COMMUNAL : MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget principal de la Ville de COLAYRAC-SAINT CIRQ, à compter du 1^{er} janvier 2024.

VI- ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE PRÉPARATOIRE ANNUELLE DES JURÉS D'ASSISES

Conformément aux dispositions de l'article 260 du code de procédure pénale, le nombre de jurés d'assises à désigner pour une liste annuelle est réparti proportionnellement au tableau officiel de la population du département de Lot-et-Garonne, tel qu'il ressort du recensement de la population, arrêté par décret 2022-1702 du 29 décembre 2022.

Pour Colayrac-Saint Cirq : nombre de jurés : 2 - Nombre de jurés sur la liste préparatoire : 6

Le tirage au sort a été effectué à partir de la liste électorale générale et du logiciel "Electra" de la société COSOLUCE.

VII – STATISTIQUES DÉLINQUANCE 2022

M. Bauvy a présenté à l'assemblée les statistiques de l'intervention des forces de Gendarmerie sur la commune pour l'année 2022 qui peuvent être synthétisées comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Présence des gendarmes en heures	3 914	3 275
Actions de prévention en heures	68	92
Nombre total d'interventions	197	167
Nombre d'atteintes aux biens	36	35
Nombre total d'infractions routières	203	299

NB : le bilan statistique complet peut être consulté à la Mairie.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2023

I – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL : DÉCISION DU MAIRE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS A L'EXTENSION DU CIMETIÈRE DE COLAYRAC-SAINT CIRQ

Le Conseil municipal prend acte de la Décision du Maire n°2023-01 du 10 Juillet 2023 et décide d'attribuer et de signer les marchés suivants relatifs à l'extension du cimetière de Colayrac-Saint Cirq :

Lot n°1 "Terrassement – VRD" Société des Etablissements TOVO – Montant H.T : 172 899,60

Lot n° 2 "Aménagements paysagers" - Antoine Espaces Verts – Montant H.T : 49 957,66

II – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : PARTICIPATION A UN GROUPEMENT D'AUTORITÉS CONCÉDANTES POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UNE CUISINE CENTRALE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la constitution d'un groupement d'autorités concédant ayant pour objet la passation d'un contrat de concession de service public pour la construction et l'exploitation de la cuisine centrale d'intérêt communautaire.

III – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION "ÉNERGIES CITOYENNES 47" : POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA TOITURE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE CORNE POUR UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de convention d'occupation temporaire du patrimoine public avec la société "Energies Citoyennes 47" aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le versant sud de la toiture de l'ancienne école de Corne.

IV – CENTRE DE GESTION ADHÉSION A LA NOUVELLE CONVENTION "ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE"

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la nouvelle convention "Accompagnement Numérique" proposée par le CDG 47 sur les forfaits "Métiers" et "Technologie".

V – CENTRE DE GESTION : CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES 2025 – 2028

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de charger le Centre de gestion de négocier un contrat groupe d'assurance des risques statutaires auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

VI – TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX : SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la suppression de 8 emplois après avis du Comité Social Territorial en date du 26/09/2023 consécutif à 6 avancements de grade, 1 départ en retraite et un décès.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2023 (SUITE)

VII – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 : RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL :

L'enquête de recensement de la population aura lieu à Colayrac-Saint Cirq du 18 janvier au 17 février 2024.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour accroissement saisonnier d'activité du 1^{er} octobre 2023 au 28 février 2024.

VIII – CRÉATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ : MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Les études opérationnelles de la ZAC "Caillaou – Grangéa - Laboulbène" sont en cours et il convient de définir les modalités de concertation préalable à la création de la ZAC.

Considérant l'intérêt pour la Commune de favoriser la réalisation de la ZAC "Caillaou – Grangéa – Laboulbène" en vue de maîtriser l'aménagement du dernier secteur urbanisable de notre commune et de promouvoir un urbanisme durable et respectueux de l'environnement (Préservation des zones humides, de la faune et de la flore...).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de définir les modalités de concertation suivantes avant création de la ZAC Caillaou - Grangéa - Laboulbène comme suit :

- un dossier de présentation de l'opération du scénario retenu, sera mis à disposition du public et disponible à la Mairie de Colayrac Saint Cirq pendant une durée de 2 mois à compter du 23 octobre 2023. Le dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancement des études jusqu'à la création de la ZAC
- une réunion de concertation sera organisée le lundi 11 décembre 2023 à 19h00 à la Mairie de Colayrac-Saint Cirq, salle du Conseil Municipal.
- toute information ou explication sur le projet pourra être obtenue pendant la même période, sur rendez-vous auprès de la Mairie (Tél : 05.53.77.57.50.) pendant les phases d'élaboration du dossier de ZAC.

UN CAPTEUR DE MESURE DE TEMPÉRATURE AU COMPLEXE SPORTIF

- 923, avenue de la Libération -

Dans le cadre du réchauffement climatique et afin d'identifier les îlots de chaleur, l'Agglomération d'Agen a décidé d'installer début Juillet 2023 des capteurs de mesure de température sur l'ensemble de son territoire.

Une station par commune a été installée, située en centre bourg/ville afin de mesurer les températures en milieu plutôt "bâti" ainsi que 2 stations de référence (en milieu plutôt non bâti) qui permettront d'étalonner et de contextualiser l'effet îlot de chaleur.

Ces capteurs sont installés à environ 2m / 2.5m de hauteur sur des lampadaires de l'éclairage public (compétence et propriété Agglo). Ils sont alimentés de façon autonome grâce à des cellules photovoltaïques.

L'objectif de ces mesures est également, le cas échéant, de mettre en évidence les "bonnes pratiques" en identifiant des

îlots de fraîcheur dans des centres bourgs où les aménagements reposent sur de la végétalisation ou d'autres dispositifs (ombrage, présence d'eau, revêtements clairs ...).

L'Agglomération d'Agen sera accompagnée d'un cabinet expert dans le domaine de la qualité de l'air afin que les données soient traitées, analysées et que des préconisations soient émises afin d'améliorer les résultats.

Ces données permettront, dans le temps, de mesurer l'efficacité des aménagements réalisés et des politiques publiques menées.

Toutes ces analyses seront progressivement mises à disposition du public sur le site web de l'Agglomération d'Agen dès la création d'une page dédiée.

Le changement climatique et la fragilité des écosystèmes ne sont plus à démontrer.

La commune de **Colayrac-Saint Cirq** s'inscrit donc dans cette démarche, organisée par l'Agglomération d'Agén, dont l'objectif est de sensibiliser la population aux bienfaits des arbres.

Un Tilleul à petites feuilles appelé "Tilia cordata" a été planté à l'entrée de l'école René CASSIN le 24 novembre dernier par les élèves du CM et du périscolaire.

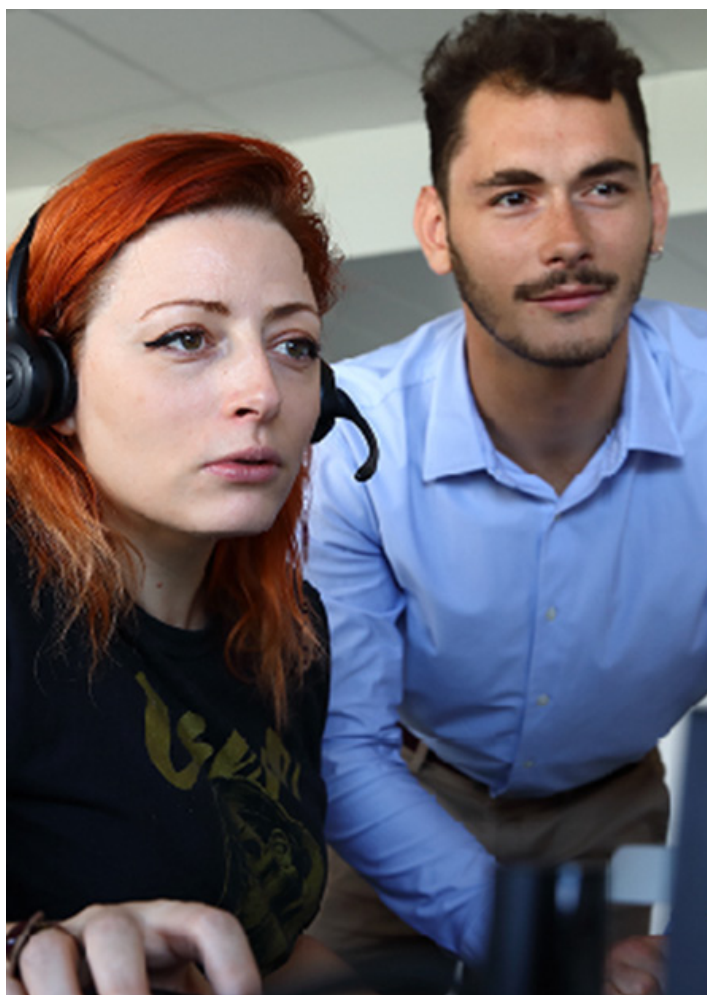


Ce n'est pas tout, la municipalité a décidé de planter **plus d'une trentaines d'arbres et une centaine d'arbustes** sur l'extension du cimetière du Bourg, si possible, en fin d'année.

- **Des panneaux de communication seront installés, par l'Agglomération d'Agén, expliquant le rôle des arbres en faveur de :**
 - La lutte contre les Ilots de Chaleur Urbains
 - L'amélioration de la qualité de l'air (captation du carbone)
 - L'atténuation du bruit
 - L'amélioration du cadre de vie
 - La préservation de la biodiversité
 - La protection du sol contre l'érosion et le ruissellement

La maison communautaire de l'Agglomération à Estillac (UTO) sera, cette année, le site vitrine.

Le samedi 25 novembre de 14h30 à 17h ont été organisées plantations et animations.



Vous n'avez plus d'électricité ?

Nous sommes là pour vous aider
24h/24, 7j/7.

Enedis vous répond au
09 726 750 + numéro du département
ou sur
www.enedis.fr/panne-et-interruption

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.




Cofinancé par
l'Union européenne

Le dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) porté par l'Agglomération d'Agen a pour objectif de proposer un accompagnement renforcé à tous les publics de plus de 25 ans à la recherche d'un emploi ou dans l'élaboration d'un projet professionnel : demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires du RSA, jeunes en fin de suivi Mission Locale ainsi que toutes personnes en difficultés sociales sollicitant un accompagnement renforcé vers l'emploi.

Mme Françoise BARRIERE, référente PLIE assure des permanences uniquement sur rendez-vous les vendredis matin dans les locaux de la mairie de Colayrac St Cirq.
Pour tout renseignement, prenez contact au 06.48.01.21.60.



Akiolis (CSS ATEMAX, Site du Passage d'Agen anciennement Ferso Bio) consciente des désagréments causés aux riverains par des odeurs pestilentielles liés aux activités d'équarrissage, a engagé, pour améliorer la qualité de l'air, de nombreux travaux depuis l'automne 2022, notamment de nouveaux biofiltres, installation de la plate-forme des laveurs... pour une mise en route début d'année 2024.

Néanmoins, l'entreprise souhaite assurer un suivi mensuel des réclamations des odeurs. Pour cela, elle propose aux riverains de procéder à un signalement d'odeurs, si nécessaire, en appelant le n° 06 66 43 99 68. Ce numéro permet de laisser un message, d'indiquer son nom, le lieu où l'odeur est perçue et l'heure.

HALTE AUX DÉCHETS QUI JONCHENT LE BORD DE NOS ROUTES !

APPEL AU CIVISME !

Nous voyons un peu trop d'ordures sur le bas-côté des routes...

Nous sommes souvent consternés en voyant les déchets qui viennent souiller les bords des routes. Bouteilles, canettes lancées, vraisemblablement, depuis la fenêtre d'un véhicule, emballages de fast-food, plastique, cartons, masques, polystyrènes, et autres matériaux ... Mais aussi dépôts sauvages d'ordures...

Encore trop de personnes, ont tendance à minimiser l'impact des jets de déchets sur la route ou dans la rue. Pourtant, ce geste qui peut leur sembler anodin, répété par des milliers de personnes, crée des nuisances et des risques avérés. La route et les fossés ne doivent pas être une poubelle à ciel ouvert.

Ce phénomène est un fléau pour l'environnement, et le nettoyage de ces actes d'incivilité représente un impact financier non négligeable pour la collectivité.



DURÉE DE VIE DES DÉCHETS DANS LA NATURE

- Un mégot : **5 ans**
- Une canette : **100 ans**
- Un sac en plastique : **450 ans**
- Un masque : **500 ans**
- Une bouteille en plastique : **100 à 1 000 ans**
- Une bouteille en verre : **5 000 ans**
- **80 %** des déchets marins proviennent d'objets abandonnés à terre



POUR RAPPEL

Les dépôts sauvages sont sanctionnés, voici ce que dit la loi :

Le Code de l'environnement et le Code pénal prévoient des contraventions allant de 45 euros à 450 euros pour tout dépôt ou abandon, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

Lorsque ces déchets ont été transportés avec l'aide d'un véhicule l'amende peut s'alourdir et relever d'une contravention de cinquième classe soit 1.500 € et 3.000 € en cas de récidive.

— CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 2023 —

ENFANTS ET ADOLESCENTS ASSOCIÉS À LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Samedi 11 novembre, place du monument aux morts, hommage a été rendu aux soldats tombés lors de la Grande Guerre et aux victimes.

Aux côtés des élus, anciens combattants, porte-drapeau, représentants d'associations, enseignants, habitants de la commune, la cérémonie a été suivie par de nombreux jeunes venus commémorer le 105^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Les enfants ouvrirent la cérémonie en rendant hommage aux jeunes soldats Colayracais morts pour la France, en citant leur nom, leur âge... puis, chacun d'entre eux a déposé, au pied de la stèle, une rose.

Une cérémonie émouvante dans laquelle de nombreux jeunes se sont impliqués, notamment par la lecture de la dernière lettre écrite, par un soldat, à son épouse et à sa petite fille, la veille de son exécution.

Cette lettre a forcément ému les personnes présentes.



Il s'en est suivi le traditionnel dépôt de gerbes de fleurs par l'association des Aînés Ruraux, la FNACA et M. le Maire au nom du Conseil municipal.



Après la lecture par M. le Maire, Pascal de SERMET, du message de M. Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire D'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, la commémoration s'est poursuivie par la minute de silence, Sonnerie aux morts, et l'Hymne national entonné par l'assistance.

Le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité clôtura la cérémonie.



VOIRIE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SÉCURISATION DU CENTRE BOURG

La sécurisation du centre bourg est une préoccupation ancienne...et permanente.



Côté Saint Hilaire la succession de feux tricolores modère la vitesse des plus irresponsables.

Côté Agen, passée une première sensibilisation par l'alerte du "radar pédagogique" c'est un plateau ralentisseur en zone 30 qui invite à modérer les excès.

Deux plates-bandes végétalisées viendront accentuer un effet de rétrécissement invitant à la prudence aux dires des spécialistes de la sécurité routière qui nous ont accompagnés dans ces aménagements.

Le dispositif est complété par une remise aux normes des passages piétons existants et la création de deux nouveaux passages au droit des deux places du centre bourg.

En complément, pour optimiser la sécurité des piétons, le code de la voirie routière nous impose de neutraliser les places de stationnement immédiatement situées en amont des passages piétons. Trois emplacements de stationnements de véhicules seront donc supprimés au profit d'arceaux d'appui pour les vélos.

D'un montant de 78 000 euros, déduction faites des subventions demandées...et obtenues, les travaux coûteront 21 000 euros à la commune.



EN ÉQUILIBRE COLAYRAC



Après une année 2022-2023 riche en progrès dans une ambiance toujours détendue et conviviale, l'association *En équilibre Colayrac* a terminé la saison avec un stage de Yogapilates et danse contemporaine sur 4 jours, du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023.

Les adhérents étaient au rendez-vous, ainsi que des élèves venus d'Agen, Villeneuve, Bias et même Paris !

Fort du succès de cette première édition, l'association renouvellera probablement l'expérience en juillet 2024. Les locaux de la salle des fêtes étant climatisés, les adhérents ont pu vraiment profiter des cours juste avant de partir en vacances !



Les cours réguliers ont repris la semaine du 11 septembre: trois cours par semaine, Yogapilates, danse moderne contemporaine et Pilates, pour un bien-être optimal !

Contact : enequibrecolayrac@gmail.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Saison 2023/2024 :

La saison a débuté le 4 septembre 2023.

Cette année, suite à la demande de nombreux adhérents de la commune de St Hilaire, la GV propose un cours supplémentaire de PILATES.

Ce cours a lieu le mardi soir à la salle des fêtes de St Hilaire.

5 séances hebdomadaires de gym (cardio- abdos-fessiers renforcement - musculaire- stretching-pilates) dans une ambiance chaleureuse.

Nous avons 5 animateurs diplômés :

Leyla - Léna - Cécile - Grégory - et Christiane (rando).



Pour l'année 2023/2024 :

- Lundi 9h15-10h15 et 19h-20h (Colayrac-Saint Cirq)
- Mardi 18h30-19h30 Pilates (Saint Hilaire de Lusignan)
- Mercredi 18h45-19h40 et 19h45-20h40 (Colayrac-Saint Cirq)
- Une Randonnée mensuelle organisée par une accompagnatrice diplômée, sans esprit de compétition, tous les niveaux et toutes les conditions physiques sont les bienvenus.

Les inscriptions sont acceptées en cours d'année.

Contact : gv.colayrac@gmail.com

MODERN'JAZZ

UN NOUVEAU COURS DE DANSE A L'ASSOCIATION MODERN'JAZZ

L'association Danse Modern'Jazz de Colayrac-Saint Cirq débute cette nouvelle saison 2023-2024 en proposant un nouveau cours de danse : Urban Street. Filles et garçons peuvent s'initier à un mélange de Modern'Jazz et de Hip Hop. Grâce à notre professeure Sonia Casassola, diplômée d'état, l'association offre donc une palette de cours de danse : Modern'Jazz, Contemporain, Classique, Urban Street, Heels Dance et Silhouet'Dance.

L'association a fait le plein d'inscriptions depuis la rentrée; les élèves sont revenus toujours plus motivés à progresser et les nouveaux, fascinés par le gala de fin d'année, se sont présentés en nombre.



La saison dernière a été marquée par une pluie de récompenses à divers concours régionaux et nationaux et s'est achevée par un gala toujours plus éblouissant.

Cette année débute donc avec de nouveaux projets et une passion toujours plus forte grâce à Sonia Casassola et à la mairie de Colayrac-Saint Cirq qui nous permet de transmettre cet amour de la danse dans une belle salle.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez l'association :

Contact : odiledujardin@wanadoo.fr

J.I.L COLAYRAC BASKET

RENTRÉE SPORTIVE À LA JIL COLAYRAC BASKET



Après une saison terminée en fanfare le dimanche 11 juin par un tournoi mettant à l'honneur les joueurs des équipes loisirs, l'équipe dirigeante aidée de bénévoles a tenu durant tout l'été avec les clubs de foot, de rugby et de tennis les buvettes des "JEUDînes en musique de Garonne".

Peu de repos donc, mais toujours une volonté de faire en sorte que les habitants de Colayrac-Saint Cirq et des communes voisines puissent bénéficier d'une offre sportive de qualité.

Cela nous a conduit à recruter dès le mois de septembre, un emploi sportif en la personne de Léa, fraîchement diplômée d'un BPJEPS. Elle aura la lourde tâche d'assurer l'encadrement de l'école de basket et de tous nos jeunes licenciés avec l'aide de Tomas, un jeune en formation BPJEPS.

En effet, cette saison, huit équipes jeunes sont engagées dans le championnat départemental dont deux équipes féminines auxquelles il faut ajouter les licenciés Babys et Mini-Poussins qui pratiquent le mini-basket le samedi matin.

On peut d'ores et déjà annoncer que le nombre de licenciés déjà en hausse la saison passée continue d'augmenter ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Côté seniors, du nouveau, grâce à la dynamique de groupe présente au sein des joueurs loisirs qui a conduit à la création d'une équipe 2 qui évoluera au niveau 3 du championnat départemental.

Quant à l'équipe fanion, elle continuera, nous l'espérons, à nous régaler de belles joutes sportives dans le championnat de Nationale 3 donnant ainsi à tous nos jeunes un bel exemple à suivre pour progresser dans la pratique de ce sport.

La JIL COLAYRAC BASKET vous donne rendez-vous tous les week-ends à la "Salle de basket Roland Jaubert" pour venir encourager toutes les équipes.

Contact : jil.basket@orange.fr

ARAV

(ASSOCIATION DE RETRAITÉS, ACTIVITÉS PHYSIQUES ET VOYAGES)

Du 24 au 31 mai 2023 ; notre façon de voir la Corse.

Des images plein les yeux :



Ajaccio, vue de la mer la citadelle défie le visiteur.



Cargèse, sur son promontoire de granit.

Les calanches (prononcé calanques) de Piana, point d'orgue de cette côte aux nuances cuivrées, aux formes étranges qui s'étire jusqu'à Porto, dominant de 400 m les eaux bleutées du golfe.

Balade dans le petit village de Girolata, conque marine ou "petit paradis" menacé de se muer en parking flottant.



- Scandola -

Par des routes étroites, traversées de gorges, passage de cols et de défilés cernés de hauts sommets arides et sauvages pour aller de la côte ouest sur la côte est.



Marine de Giottani

Trois jours installés à Borgo pour découvrir Murato, Bastia, Saint-Florent, San Antonino, la Balagne, Calvi, Île Rousse, le Cap Corse, Corte, s'enivrer des maquis odorants et des jardins paysagers aux essences exotiques.

Croisière matinale dans la réserve terrestre et maritime de Scandola, bordée des grottes et des failles de sa tumultueuse géologie, un trésor naturel aujourd'hui menacé.



Sant'Antonino

À l'heure du retour : rassemblement sur une place ombragée de Bastia, entrer dans une petite église... trois musiciens, des voix magnifiques, des polyphonies corses "VOCE SACRE"... Surprise d'un secret bien gardé... Des souvenirs émus !

Et en 2024 : l'Andalousie !

Contact : arav47association@gmail.com - Tél.: 06 10 23 80 12

SIEL BLEU : LA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE !



L'association Siel Bleu met en place des séances d'Activité Physique Adaptée tous les vendredis de 14h à 15h dans la salle des Aînés de Colayrac-Saint Cirq.

Au programme des exercices doux, faciles et reproductibles chez soi (de manière autonome) alternant un travail debout, assis et autour d'une chaise en respectant les capacités et le degré d'autonomie de chacun grâce à une intensité et des mouvements adaptés. Nous sollicitons toutes les capacités de la personne : musculaire, articulaire, mémoire, coordination, équilibre etc... dans un cadre sécurisé et toujours avec une bonne humeur !

Quelques exemples de séances :

• Circuit Training :

Différents ateliers permettent de travailler l'ensemble du corps (marche active – renforcement musculaire avec ballon ou élastique – pédalier etc...)

• Step :

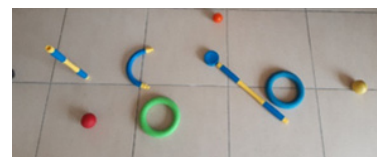


• Master-Mind + parcours moteur :

Cet exercice permet de stimuler la mémoire, la marche et l'équilibre.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :
Caroline SORIANO - Responsable départementale Siel Bleu 47

E-mail: caroline.soriano@sielbleu.org - Tél : 07 62 77 12 75



ÉGLISE DE SAINT CIRQ

CRÈCHE DE NOËL À SAINT CIRQ

Dès le samedi 9 décembre 2023, la crèche de Noël de Saint Cirq, installée sous le porche-parvis de l'église, par les bénévoles de l'association "Église de Saint Cirq", ouvrira ses portes pour le plus grand plaisir des visiteurs et ce, jusqu'au 7 janvier 2024.

Par ailleurs, la chaîne des crèches d'Agen Nord qui comprend en outre, d'autres maquettes établies à Saint Hilaire de Lusignan, Saint Basile de Lusignan Grand, Saint Clair de Cardonnet, Saint Médard, Saint Blaise de Maurignac et Clermont-Dessous accueillera également des visiteurs.



L'ASSEMBLÉE DES GEEKS EN AQUITAINE

UNE JEUNE ASSOCIATION DE LOISIRS EST ARRIVÉE, EN 2023, SUR NOTRE COMMUNE !

L'ASSEMBLÉE DES GEEKS EN AQUITAINE



L'Assemblée des Geeks en Aquitaine est une association qui a pour but de faire découvrir et partager les jeux de cartes à collectionner comme "Magic l'assemblée", "Yu-Gi-Oh !", "Pokemon" et le tout nouveau "Disney Lorcana" ainsi que bien d'autres.

Elle organise des tournois, des soirées, des initiations et des ventes de cartes et de produits dérivés.

Elle propose aussi d'aider les jeunes à apprendre des fondamentaux comme la lecture, les mathématiques, la logique et la vie en société à travers le jeu.

L'association souhaite faire vivre le tissu associatif et commercial de l'Agglomération d'Agen et a déjà noué un partenariat avec le Hang'Art d'Agen. L'Abri 111 sera lui aussi un de ces lieux de réunions en semaine.

L'association possède une page Facebook que vous pouvez consulter ici : www.facebook.com/assembleegeeksaquitaine

Le 15 juillet dernier, l'association a organisé son premier tournoi qui fut une réussite.



Pour tous renseignements complémentaires :

E-mail: president@lagea.fr - Tél.: 06 50 49 75 11

LE MINI ATELIER



Comme tous les ans, le mini atelier a clôturé l'année par l'exposition des tableaux de ses adhérentes.

Pour la seconde fois, soies, peintures à l'huiles, peintures acryliques et aquarelles ont décoré la magnifique petite église de Saint Cirq.

Tous les artistes, débutants ou confirmés, pourront nous rejoindre dès septembre:

- les mardis et jeudis de 14h00 à 16h30 pour l'atelier soie
- les mercredis de 15h00 à 17h00 pour la section arts plastiques

Pour tous renseignements complémentaires :

Atelier Soie

Contact : 06 28 89 48 25

Atelier Arts Plastiques

Contact : 06 67 01 12 32

LES AMIS DE SAINT CIRQ

Les Amis de Saint-Cirq ont organisé une sortie culturelle en Dordogne le dimanche 11 juin. La quinzaine de participants, membres de l'association et extérieurs, ont pu apprécier la visite du Musée du Temps qui passe, le repas traditionnel à l'auberge du Gaulois ainsi que la balade au milieu des sangliers, cervidés et autres bisons. Cette sortie conviviale a répondu aux attentes de toutes et tous, prêts à la renouveler l'an prochain avec, pourquoi pas, une mini-croisière en gabarre sur la Dordogne...

Le vide-grenier rituel du dernier week-end d'août a connu lui aussi un vif succès grâce à une météo clémente après la période caniculaire de l'été. Le retour du repas concocté par les Amis de Saint-Cirq eux-mêmes a conquis exposants et promeneurs.

Au programme de la saison 2023-2024, on peut déjà citer :

- Vide-dressing : novembre/décembre 2023
- Bourse aux livres : mars/avril 2024
- Vide-grenier : dimanche 25 août 2024
- Sortie culturelle en Dordogne : juin 2024



E-mail: jeanlucbezos@gmail.com - Tél. : 07 69 22 05 63 – 06 28 89 48 25

AMICALE DES ANCIENS DU C.O.C

C.O. COLAYRAC SAISON 90/91
CHAMPION DU PÉRIGORD-AGENAIS HONNEUR



Le dimanche 26 novembre, l'Amicale des Anciens du COC rugby organisera une bourse aux jouets puériculture dans la salle des fêtes de Colayrac.

L'assemblée générale de l'Amicale qui était prévue le samedi 21 octobre sera reportée au samedi 20 janvier 2024 pour cause de demi-finale de la coupe du monde de rugby.

Au cours de cette assemblée générale sera mis à l'honneur l'équipe du COC qui remporta en 1991 le titre de champion du Périgord Agenais catégorie honneur et qui manqua de peu l'accession en 3^{ème} division de l'époque. Durant cette soirée, ces anciens joueurs

pourront se remémorer ces moments de bonheur autour d'un repas dansant.

Le 8 mai 2024 aura lieu notre traditionnel vide-greniers sur le terrain de rugby, comme à son habitude très fréquenté par un grand nombre d'exposants une moyenne de 130 et beaucoup de visiteurs.

Le samedi 15 juin 2024 au soir aura lieu notre traditionnelle sardinade sous le parvis de la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq.

Contact: 07 86 18 75 83



ACTIVITÉ PHYSIQUE : ON S'Y (RE)MET !

Partout dans le monde, la situation sanitaire a fait reculer l'activité sportive et aggravé la sédentarité, majorant les risques cardiovasculaires.

Bonne nouvelle, on peut y remédier !

En France, selon l'Anses, seuls 5% des adultes ont une activité physique suffisante pour être à l'abri des maladies liées à l'inactivité.

Ce manque d'activité concerne plus particulièrement les femmes, 70% d'entre elles ne parvenant pas à atteindre les niveaux conseillés pour être en bonne santé, contre 42% des hommes.

Des chiffres édifiants, d'autant plus qu'ils datent de 2016, avant que le Covid n'aggrave la tendance.

Les jeunes ne sont pas épargnés : 2/3 des 11-17 ans passent plus de 2 heures par jour devant les écrans et ont moins de 60 minutes d'activité physique par jour, dépassant simultanément les deux seuils sanitaires au-delà desquels ils mettent leur santé en danger.

Résultats : le surpoids et l'obésité ne cessent de croître de 0,5 à 1% par an, tandis que leurs capacités cardiorespiratoires ont baissé de 25% en 40 ans !

Source : Étude du Pr. Carré, "Inverser les courbes"

Heureusement, la situation est réversible. En bougeant davantage et en passant moins de temps assis, on pourrait prévenir 80% des maladies cardiovasculaires.

Dans une étude portant sur près de 10 000 adolescents, le collectif "Pour une France en Forme" montre que deux séances hebdomadaires d'entraînement de 15 minutes en plus de leurs séances d'EPS suffisent à améliorer leurs performances !

Alors on s'y met tous ensemble !



150 MINUTES

C'est la durée hebdomadaire d'activité physique recommandée pour réduire le risque cardiovasculaire lié à l'inactivité.

Pour faciliter sa pratique, il est recommandé de le fractionner en 5 séances d'activité cardiorespiratoire de 30 minutes par semaine (vélo, course, marche rapide...), et de l'associer à 1 ou 2 activités hebdomadaires de renforcement musculaire et à 2 ou 3 sessions hebdomadaires d'assouplissement.

"La sédentarité touche plus de la moitié des Français et est la cause dans 30% des maladies coronaires"

Parallèlement, on lutte contre la sédentarité qui touche plus de la moitié des Français et qui est en cause dans 30% des maladies coronaires.

En se levant régulièrement toutes les 30 minutes pendant la journée, on gagnerait 6 années de vie en bonne santé.

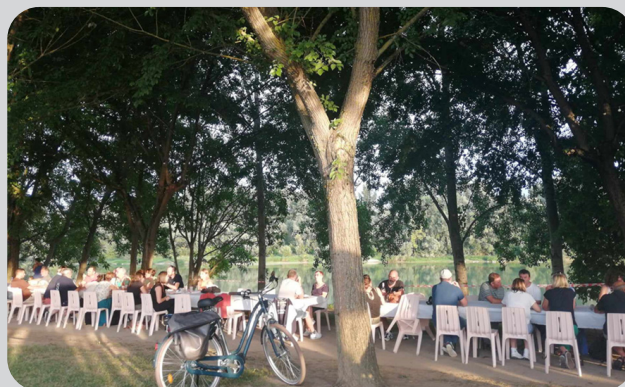


Votre évènement festif de l'été 2023

LA BELLE ENVOLÉE POUR LES JEUDÎNES EN MUSIQUE !

La réputation des marchés gourmands en bord de Garonne n'est désormais plus à faire... Les records de fréquentation ont été atteints sur cet évènement qui séduit de plus en plus le public...

Plus de 1 000 personnes présentes sur plusieurs soirées. Du jamais vu jusqu'ici ! Une très belle édition donc cette année pour les JEUDÎNES en Musique !



Des souvenirs plein la tête, entre découvertes musicales et gustatives, chaque jeudi l'ambiance festive et chaleureuse était au rendez-vous au Théâtre de verdure de Colayrac-Saint Cirq, tous les ingrédients se sont réunis pour une édition réussie !

Un grand MERCI à vous cher public d'avoir répondu présent !



Un succès qui ne serait pas, sans tout un ensemble de ressources et compétences locales qui oeuvrent sur cet évènement alors BRAVO et MERCI :

- aux équipes bénévoles des associations Culture Fêtes, Club Olympique Colayracais Section rugby, JIL Colayrac Basket, FCPA47 et Tennis Club Colayracais qui vous ont accueillies à la buvette.
- aux commerçants qui vous ont régales de leurs mets aux saveurs variées.
- à tous les artistes qui ont su faire vibrer le Théâtre de verdure avec leur énergie communicative.
- aux organisateurs élus, aux services administratifs et services techniques de la Mairie de Colayrac-Saint Cirq.



A L'ANNÉE PROCHAINE !!

INFOS MAIRIE

À VOS AGENDAS !

Manifestations à venir à la Salle des Fêtes

2 et 3 décembre 2023

Marché de Noël
organisé par
JUSTINE AND CO

18 janvier 2024

Repas des Aînés ruraux
organisé par
C.C.A.S.

10 février 2024

Loto
organisé par
TENNIS CLUB COLAYRAC

16 décembre 2023

Loto
organisé par
JIL BASKET COLAYRAC

20 janvier 2024

Assemblée générale
organisée par
AMICALE DES ANCIENS DU C.O.C

17 février 2024

Repas - Choucroute
organisé par
ÉGLISE DE SAINT CIRQ

19 décembre 2023

Spectacle de Noël
organisé par
ÉCOLES DE COLAYRAC

27 janvier 2024

Loto
organisé par
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

18 février 2024

Repas
organisé par
AÎNÉS RURAUX

7 janvier 2024

Bal
organisé par
COUNTRY CLUB COLAYRAC

3 février 2024

Soirée à thème
organisée par
ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

24 février 2024

Repas + Concert
organisé par
ESPOIR FM

12 janvier 2024

Voeux du Maire à la population
à la salle des fêtes à partir de 19h30

CONTACTS UTILES

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

AGENCE POSTALE :

Ouverture les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h
et de 14h à 17h, ainsi que les mercredis
et vendredis de 09h à 12h.

Tél. : 05 53 77 57 50

Courriel : contact@colayrac-saint-cirq.fr - Site internet : www.colayrac-saint-cirq.fr

14, rue des écoles – 47450 COLAYRAC-SAINT CIRQ



Plan Local
pour l'Insertion
et l'Emploi



Les permanences pour le public PLIE
(demandeurs d'emploi longue durée et les bénéficiaires du RSA)
sont assurées le vendredi matin en Mairie par :
Madame Françoise BARRIÈRE - Courriel : plie.agenais@agglomeration-agen.fr



Nos bureaux sont ouverts au 1^{er} étage de la Mairie
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Tél. : 05 53 77 57 54 – Mail : admr-colayrac@wanadoo.fr